



**BANQUES ET  
ASSURANCES  
SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**

**INFOS SOCIALES**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU 21 MAI 2019**

Les salariés représentent 6,17% du capital et 10,91 % des droits de vote au 31 décembre 2018.

26 résolutions sont présentées aux votes. Les sites internet seront ouverts du 17 avril à 9 heures au 20 mai à 15 heures.

**Vous pouvez voter en donnant pouvoir à Monique MOTSCH pour parler d'une seule voix, celle des salariés. Ensemble nous sommes plus forts :**

Monique MOTSCH – Délégation Nationale CFDT Espace 21/2 - 32 Place Ronde - 92972 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

et en informer si possible la Délégation Nationale CFDT SG par mail : [delegation-nationale@cfdt-sg.fr](mailto:delegation-nationale@cfdt-sg.fr)

**Ou** suivre les préconisations de vote ci-dessous qu'elle défendra. Pour rappel, l'abstention et le vote CONTRE se matérialisent à l'identique : en noircissant la case de chaque résolution de votre bulletin. Pour le vote POUR, il suffit de laisser la case blanche.

**La CFDT :**

**s'abstiendra sur les résolutions n° 5, 6, et 7**

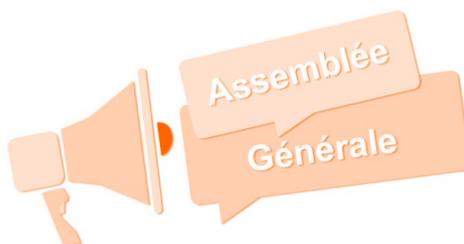
**votera CONTRE les résolutions n° 1,2,3,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21, 22, 23, 24 et 25**

**votera POUR la résolution n°4, 8 et 26**

Le détail de nos positionnements ainsi qu'un @pratiques sont disponibles sur notre site [cfdt-sg.fr](http://cfdt-sg.fr)

**Il est important que vous vous exprimiez en exerçant vos droits de vote.**

**Nous avons les droits pour nous faire entendre !**



**EN DIRECT DU CSEC ...**

**Avril  
2019**

Délégation Nationale CFDT  
Société Générale  
Espace 21/2 - 32, Place Ronde  
La Défense 7  
Téléphone : 01 42 14 41 18  
Télécopie : 01 42 14 93 77  
[delegation-nationale@cfdt-sg.fr](mailto:delegation-nationale@cfdt-sg.fr)

Lors de la **session d'avril du CSEC** la direction a procédé à plusieurs annonces qui n'ont pas manqué de retenir l'attention de la **CFDT**.

Face à la Commission économique, la **Direction a indiqué avoir perdu 160.000 clients en solde net sur l'année 2018, fortement impacté par le plan de transformation**. Il est clair que la réduction des effectifs, tant en front qu'en back-office, allonge les délais de traitement et l'insatisfaction client.

Au sujet de la possibilité d'ouverture d'une agence à une personne dans le cadre du dispositif d'agences multisites, la Direction confirme à la **CFDT**, qu'«un directeur de DEC n'impose pas à un collaborateur d'être seul dans une agence» .

Concernant la fiche métier de **Directeur d'agence importante (DAI)**, la **CFDT** s'est fait préciser par la Direction, qu'une Agence importante **s'entend à partir d'un effectif de 9**.

Pour faire face à la côte très basse de l'action SG, la Direction a repoussé notre demande d'augmentation du plafond de **l'avance logement** au-delà de 140 000 €, mais a consenti à **ne plus limiter le nombre de tirages de ce droit**. Il était auparavant limité à 3 par salarié.

La **CFDT** a voulu que la Direction précise sa politique en matière de proratisation de la part variable pour les absences de longue durée. Sa réponse face à la Commission égalité professionnelle et questions sociales fut : « **la part variable n'est pas proratée mais appréciée en fonction de la contribution sur la période de présence** ».

**Dans le cadre de la directive sur la distribution d'Assurances**, la **Direction** annonce que les 13.000 salariés concernés devront signer une attestation sur l'honneur de non condamnation. Elle affirme **qu'il n'y aura pas de contrôle de sa part** et que les salariés refusant de signer seront reclassés. Un salarié déclarant une condamnation aura un mois pour quitter l'entreprise...

La direction annonce le développement d'une application mobile pour accéder à des contenus pédagogiques. La **CFDT** reste très vigilante sur la dérive vers **des formations de plus en plus souvent distancielles, et surtout sur le risque de formation en dehors du temps de travail !**

La Direction annonce la **mise en place d'un congé payé de trois jours par an pour participer au Mécénat SG** dans le cadre d'une initiative citoyenne.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CFDT (10 AVRIL 2019)

**« Suppressions d'emplois à la Société Générale : la CFDT dénonce une politique insensée et irresponsable »**

**Après avoir sacrifié plus de 2 500 emplois dans le réseau France, la Société Générale annonce une nouvelle vague de suppressions de postes dans la banque d'investissement et à l'étranger. La direction annonce que 1 600 emplois vont à nouveau être détruits, dont 750 en France.**

La CFDT constate que, depuis 10 ans, Frédéric Oudéa, incapable de présenter un projet de développement, n'a rien proposé d'autre que des plans de suppressions d'effectifs successifs.

Une politique court-termiste qui n'a pour unique objectif que d'afficher sur les marchés une rentabilité dont l'entreprise n'a plus les moyens. Conséquence ? La France perd des milliers d'emplois tandis qu'une petite élite perçoit de juteux bonus.

**La CFDT ne peut accepter que la direction de la Société Générale s'exonère de ses responsabilités sociales et économiques à l'égard du pays et des salariés de l'entreprise.**

**Elle reste inquiète de l'absence d'un réel projet économique et déplore une vision dogmatique qui laisse à penser que l'unique moyen d'augmenter la rentabilité est de supprimer l'emploi des salariés.**

Adhérez en ligne, c'est pratique : [www.cfdt-sg.fr/adhesion.html](http://www.cfdt-sg.fr/adhesion.html)

Pour vous désabonner de nos publications électroniques :  
<https://www.cfdt-sg.fr/sg-desabonnement.html>